

PRÉFET DE LA RÉGION LIMOUSIN

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
du Limousin

Service Valorisation, Evaluation des Ressources  
Naturelles et du Patrimoine

Unité Paysages, Energies renouvelables,  
Espèces et Espaces naturels

Nos réf. : VB/MB - 12/ 0073

Vos réf. :

Affaire suivie par : Véronique Barthélémy

veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr

Tél. 05 55 12 96 19 – Fax : 05 55 12 96 66

Limoges, le 08 FEV. 2012

Le Directeur régional

à

(liste in fine)

**Objet : Compte rendu du comité de pilotage du plan régional d'actions en faveur des odonates en Limousin du 21 novembre 2011**

PJ :

L'ordre du jour était le suivant :

- Présentation générale des Plans Nationaux d'Actions (DREAL Limousin),
- Présentation des structures animatrices du PRAO : le CRENL et la SLO (CREN Limousin) Présentation des fiches actions nationales (Xavier Houard, OPIE),
- Présentation des conclusions de l'enquête envoyée aux différents acteurs locaux et discussion des résultats (CREN Limousin),
- Discussion sur le choix des fiches actions à décliner en Limousin (CREN Limousin)

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après le compte rendu de ce comité de pilotage.

Notre service demeure à votre disposition pour tout complément d'information.

Veillez d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées

P/le directeur et par délégation  
L'Adjoint au Chef du service VERPN,



Bruno LIENARD



**COMPTE RENDU  
COMITE DE PILOTAGE DU PLAN REGIONAL D'ACTIONS  
EN LIMOUSIN  
EN FAVEUR DES ODONATES  
21 novembre 2011**

**Présents:**

Cédric BACH (Conseil Général de la Corrèze)  
Lucie BLONDEL (CRENL-SLO)  
Anna BURGUET (Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne Moyenne)  
Marc CASTAGNE (DREAL Limousin)  
Laurent CHABROL (CSRPN-SEL)  
Romain CHAMBORD (SEL)  
Anne GOUDOUR (Communauté d'Agglomération de Limoges Métropole)  
Karim GUERBAA (SLO)  
Erwan HENNEQUIN (CRENL-SLO)  
Xavier HOUARD (OPIE, opérateur national du PNA Odonates)  
Agnès MOREAU (DDT Haute-Vienne)  
Pierre SELIQUER (CREN Limousin)  
Véronique BARTHELEMY (DREAL Limousin)

**Excusés:**

Fabien AURADOU (Agence de l'Eau Adour-Garonne)  
Florence BARRE et Samuel ANDRE (Agence de l'Eau Loire-Bretagne)  
Valérie BOIREL (Conseil Général de la Haute-Vienne)  
Etienne BOURY (S.I.A. d'Aménagement du Bassin de la Gartempe)  
Peggy CHEVILLEY (Communauté de Communes de Bourgneuf-Royères de Vassivière)  
Paul DUCHEZ (Fédération de la Haute-Vienne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)  
Vincent MENNESSIER (Communauté de Communes des Gorges de la Haute-Dordogne)  
Ghislaine NIGEN (DDT Corrèze)  
Hélène PERIER (DREAL Nord-Pas-de-Calais, coordinatrice du PNA Odonates)  
Jean-Claude PRIOLET (Fédération de la Corrèze pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)  
Sébastien VERSANNE-JANODET (Maison de l'Eau et de la Pêche de Corrèze)  
Philippe VIDAU, maire d'OBJAT (Syndicat Intercommunal d'Equipement de la région Objat-St Aulaire)

**PLANS NATIONAUX D'ACTIONS EN FAVEUR DES ESPECES MENACEES – Véronique BARTHELEMY (DREAL Limousin)**

*cf diaporama joint*

Véronique BARTHELEMY, en charge du suivi des PNA à la DREAL Limousin, présente le dispositif général de ces plans mis en œuvre depuis une quinzaine d'années, à l'initiative du ministère en charge de l'écologie. Il s'agit d'actions, le plus souvent volontaires, destinées à compléter le dispositif réglementaire de protection stricte des espèces et qui apparaissent comme nécessaires pour maintenir les populations dans un état de conservation favorable. Les lois Grenelle ont permis de renforcer ce dispositif et de leur donner une valeur législative.

## LE PLAN NATIONAL D'ACTIONS EN FAVEUR DES ODONATES – Xavier HOUARD (OPIE), animateur national du PNA Odonates

*cf diaporama joint*

Le PNA peut s'appliquer à l'ensemble des espèces d'Odonates mais 18 espèces sont ciblées en priorité. Les Odonates ont été sélectionnés comme groupe faunistique menacé, représentatif de l'état de santé des zones humides à l'échelle européenne. 14% des Odonates sont classés en danger critique d'extinction dans la liste rouge européenne.

La répartition globale des 89 espèces présentes en France est à peu près bien connue mais le niveau de connaissances n'est pas le même dans toutes les régions. L'un des objectifs du PNA est donc d'améliorer et d'harmoniser la connaissance de la répartition régionale des espèces. La biologie des Odonates est bien connue mais les structures spatiales des populations sont encore peu étudiées.

Les espèces d'intérêt communautaire ont un statut de conservation soit mauvais soit inconnu. Les connaissances acquises grâce au PNA permettra de fournir un rapport à l'Europe sur ce groupe indicateur de l'état de santé de nos écosystèmes aquatiques.

L'Agriion de Mercure est très menacé dans le nord de la France où la pression agricole est importante (fort impact de l'agriculture intensive). Même si cette espèce est présente sur tout le territoire, la responsabilité de la France dans sa conservation est très importante car il s'agit d'une espèce endémique en France et en Espagne.

Les bilans Natura 2000 ont permis de réaliser des inventaires des Odonates en France. Il s'agit plutôt de données de présence/absence. Les informations permettant de comprendre le fonctionnement des populations et les connaissances sur leur état de conservation sont encore insuffisantes.

En cohérence avec la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, le PNA vise à :

- organiser une cohérence entre les outils de conservation (Natura 2000, TVB, SCAP,...). Le PNA seul ne permettra pas de conserver les populations d'Odonates. Il est nécessaire de combiner les différents outils en faveur de la biodiversité.
- structurer les données. Des régions ont mis en place des observatoires régionaux de la biodiversité (ORB).
- soutenir des initiatives comme celles de la SLO en Limousin.
- de vérifier si le réseau des aires protégées bénéficie aux espèces protégées. Les corridors écologiques sont essentiels aussi pour conserver les Odonates. Il faut vérifier s'ils sont pris en compte dans les trames vertes et bleues, ne pas se limiter aux zones bénéficiant de protection.

Au point de vue des partenariats, on peut signaler que le Limousin est concerné par le Plan Loire Grandeur Nature. Ce plan ne présente cependant pas d'enjeu sur les Odonates. Le PNR Périgord-Limousin est à cheval sur 2 régions. Il serait souhaitable de combiner les actions entre régions voisines pour favoriser la conservation des populations.

Le PNA doit toucher un large public. Il ne s'agit pas du grand public ici mais des différents acteurs concernés. La compétence en entomologie représente la difficulté majeure pour ce PNA.

Le PNA s'engage à fournir différents outils :

- protocoles standardisés pour organiser l'acquisition de données
- une plateforme internet pour centraliser les données
- un centre de ressource pédagogique et technique
- un recueil d'expériences de gestion afin de promouvoir les bonnes pratiques
- une large communication auprès des différents acteurs
- des éléments de formation des personnels de terrain

La carte de France présente le nombre d'espèces du PNA présente dans chaque région.

Le Limousin abrite seulement 2 espèces du PNA. La région se situe à la marge des aires continentale et océanique et n'est pas traversée par un grand fleuve (donc pas de grands Gomphe). Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de forts enjeux de conservation, par exemple le cortège odonatologique des tourbières. D'autres espèces que celles mentionnées dans le PNA peuvent être prises en compte dans la déclinaison régionale. Le PNA permet ainsi de prendre en compte les enjeux régionaux.

La carte européenne du niveau d'endémisme montre que c'est en France, en Espagne et au Portugal (fort endémisme) qu'a eu lieu la spéciation des Odonates.

Le site internet [odonate.pna@opie.fr](mailto:odonate.pna@opie.fr) permet d'accéder à de la documentation, des informations sur les Odonates et le PNA.

### **LA DECLINAISON REGIONALE DU PRAO EN LIMOUSIN – Lucie BLONDEL (SLO), animatrice du PRAO**

*cf diaporama ci-joint*

Lucie BLONDEL, en charge de l'animation du Plan Régional d'Actions en faveur des Odonates (PRAO) dans le Limousin débute son exposé par une présentation du CRENL Limousin opérateur régional de ce plan, en collaboration avec la Société Limousine d'Odonatologie.

Le CRENL a été créé en 1992 suite à la volonté des associations locales de protection de l'environnement d'avoir une structure consensuelle. L'un de ses atouts est de pouvoir mettre en œuvre des actions spécifiques sur les Odonates.

Les plans de gestion des sites gérés par le CRENL comportent la plupart du temps un volet insectes et un volet Odonates. Des suivis scientifiques sont mis en œuvre, notamment sur les cortèges d'Odonates des tourbières.

Le CRENL a signé une convention d'échanges de données avec la SLO, le GMHL et la SEPOL. Il reste à améliorer le suivi des impacts de la gestion des sites.

Le CRENL intervient dans 168 sites. Dans 37 d'entre eux, aucune observation d'Odonates n'a été enregistrée soit en raison de l'habitat qui n'est pas favorable, soit par absence de prospection. Ils représentent 840 ha d'habitats humides; ils sont donc potentiellement susceptibles d'abriter des populations d'Odonates.

45% des données sur les Odonates en Limousin proviennent de sites gérés par le CRENL. Une étude sur 2 ans à l'Etang des Landes a permis de récolter de nombreuses données. De nombreuses données ont également été récoltées à la tourbière des Dagues (mais elles n'ont pas encore été toutes valorisées dans la base de données).

La SLO, association Loi 1901 créée en 1993, est uniquement constituée de bénévoles.

Son site internet fournit au grand public des informations sur l'association, la biologie des Odonates, un atlas des libellules en Limousin, une liste rouge régionale et des synthèses communales des observations (dans le « coin des amateurs avertis »)...

#### **Evolution du nombre d'observations au cours du temps :**

- années 1900-1990 : données de Martin, à l'échelle du département ou de la commune
- 1981-1990 : quelques données fournies par des naturalistes du Limousin
- 1991-2000 : création de la SLO, élaboration de l'atlas limousin des Odonates (publié en 2002), d'où explosion du nombre de données.
- 2001-2010 : environ 1000 données continuent à être rentrées chaque année dans la base. Le nombre d'observateurs a été divisé par deux mais une grande partie des données sont fournies par des bénévoles, et parfois des stagiaires.

L'analyse de la base de donnée de la SLO permet de réaliser des cartes de compilation des **observations par commune**.

La première carte représente les observations, toutes espèces confondues, de 1907 à 2010. Des secteurs n'ont pas encore été prospectés, surtout en Creuse et dans le sud de la Corrèze.

La seconde carte est une synthèse des données pour les espèces « provisoires » (proposées par la SLO et à valider par le comité de pilotage) du PRAO. De nombreux secteurs ne sont pas ou peu prospectés. Le manque de données est soit lié à une présence moins importante de l'espèce, soit à un manque de prospections.

La troisième carte concerne les espèces provisoires du PRAO mais dont la reproduction est certaine sur le site prospecté. Le nombre de secteurs sans donnée est encore plus important.

Sur la quatrième carte ont été rajoutés les périmètres des deux PNR. 40% des espèces provisoires du PRAO à reproduction certaine sont présentes sur ces PNR. 55% le sont dans des sites Natura 2000. Il est difficile de savoir si ces résultats sont dus à une prospection plus importante ou si ces sites sont représentatifs des espèces à enjeu dans la région.

La cinquième carte présente les mêmes données mais sur la période 2000-2010. La surface sans donnée est encore plus importante.

La SLO a établi une **liste provisoire d'espèces susceptibles d'être prises en compte dans la déclinaison régionale du plan**. Il s'agit de 2 espèces du PNA (*Coenagrion mercuriale* et *Oxygastra curtisii*) et 27 espèces considérées comme à enjeu régional. Ces dernières ont été choisies en raison de leur classification dans la liste rouge régionale établie en 2005.

Cependant, il serait nécessaire de mettre à jour cette liste rouge.

Le choix des espèces du PRAO ne pourra réellement se faire que lorsque les dernières données de terrain seront rentrées dans la base de données de la SLO.

La SLO a choisi, dans un premier temps de proposer des actions en faveur de ces espèces de la liste rouge régionale. Xavier Houard propose plutôt d'utiliser une méthode élaborée dans la région Languedoc Roussillon qui permet de sélectionner les espèces devant bénéficier d'un plan d'actions.

Laurent Chabrol demande si la SLO a prévu de contacter les opérateurs des régions voisines afin de coordonner les actions. Xavier Houard précise que c'est l'un des rôles de l'animateur de faire en sorte que les actions soient combinées entre les régions limitrophes. L'OPIE a pour mission de guider les actions. Les zones les moins prospectées sont les zones marginales, situées aux frontières (à l'exception des grands fleuves). La Lorraine et la Franche Comté présentent les mêmes problématiques que le Limousin pour les cortèges des tourbières. Ces régions sont en avance dans la déclinaison du plan, il serait intéressant que la SLO les contacte. Xavier Houard rajoute qu'il faut élaborer le PRA très vite et mettre rapidement les actions en place. Mettre à jour la liste rouge devrait plutôt constituer une des actions et non constituer le point de départ du plan. Sinon il est probable que les données de nombreuses espèces soient déficientes. L'utilisation d'une méthode comme celle développée à la DREAL Languedoc Roussillon permettra ainsi de choisir les espèces cibles dès le départ.

Lucie Blondel présente le résultat de l'**enquête** lancée préalablement à ce comité de pilotage auprès des acteurs locaux. Le but de ce travail était d'informer sur l'existence du plan et de recueillir les attentes des différents partenaires.

10% des structures interrogées ont répondu (soit 8 retours). Les conclusions sont les suivantes :

- manque de prospections,
- connaissances éparées des espèces (celles de la Directive Habitat Faune Flore sont mieux connues : Agrion de Mercure en tête puis Cordulie à corps fin),
- gestion orientée essentiellement « cours d'eau », alors que davantage d'actions pourraient être menées dans d'autres habitats favorables aux Odonates. Il faudra donc orienter les actions sur ces habitats.

Le manque de connaissances sur les espèces à enjeu régional permet d'expliquer l'insuffisance de prospections.

Les réponses à ce questionnaire permettront ainsi d'orienter le PRA vers des actions de connaissance et de gestion d'habitats.

En résumé, il est important de retenir :

- au niveau de la centralisation des données : le système est fonctionnel mais limité en moyens humains (environ 1000 observations par an),
- l'atlas a permis d'acquérir une bonne connaissance de la répartition des espèces mais certaines lacunes persistent pour les futures espèces du PRAO,
- les espèces à enjeu régional sont peu connues, beaucoup de travaux ont été faits sur les cours d'eau mais pas sur les autres habitats,
- une coordination opérationnelle mériterait d'être étendue sur tout le territoire.

Des exemples d'actions sont ensuite proposés dans les différents volets du plan : connaissance, gestion et formation/sensibilisation.

Le protocole STELI (action 10 du PNA) vise à avoir une perception du comportement d'un groupe d'Odonates à l'échelle nationale (compatibilité également à l'échelle européenne). Ce protocole a été proposé par l'OPIE, la Société Française d'Odonatologie (SFO), le MNHN et Vigie-Nature. Il s'agit de définir une tendance des espèces plutôt communes (l'équivalent du STOC EPS pour les oiseaux).

Xavier Houard propose de :

- soit faire remonter au niveau national les données récoltées sur une trentaine de points représentatifs de l'habitat de la région,
- soit rechercher les espèces du PRAO, à priorité régionale, en notant les données récoltées en même temps sur les espèces communes afin de les remonter à l'échelle nationale. Ces données seront donc de type « opportunistes » et ne constitueront pas un indicateur régional.

A ce jour, personne n'est capable de donner une information sur l'évolution d'une population d'Odonates. Le protocole STELI permet de suivre des tendances d'évolution sur 3 à 5 ans. Dans une démarche « atlas », il faut 1 à 5 ans pour avoir une idée de cette évolution.

Xavier Houard rajoute qu'il faut prévoir sur chaque point 3 sessions de passage sur 3 périodes (printemps, début et fin d'été) soit 9 passages pour avoir un suivi correct d'un site. Si on se limite aux informations STELI, on peut se limiter à 3 passages au printemps.

Pierre Seliquer regrette le manque de budget alloué actuellement à la biodiversité en Limousin. Dans les départements ruraux, l'endettement est supérieur à la moyenne. Les budgets annuels alloués au CRENL permettent de gérer les sites (hors RNN). Les suivis d'espèces ne peuvent être assurés. Un effort doit être fait pour les améliorer mais les moyens financiers ne suivent pas.

Agnès Moreau regrette que les discussions de ce comité soient trop techniques. Le COPIL a pour mission de définir les enjeux du PRAO ainsi que les espèces qui en bénéficieront.

Lucie Blondel propose aux membres du COPIL intéressés de participer à un groupe de travail régional pour choisir les espèces du PRAO (15 espèces au maximum, sans compter les deux espèces du PNA présentes en Limousin (cf plus haut).

Marc Castagné demande si l'on peut choisir une espèce dont la tolérance aux variations de température permet de voir les effets du changement climatique sur cette espèce et son aire de répartition. Ceci permettrait d'orienter des choix dans le cadre de la politique trame verte et bleue. Xavier Houard répond que cet enjeu sera traité au niveau national. STELI, déployé à une échelle régionale, est un bon outil pour les espèces thermophiles méridionales. Pour la problématique trame verte et bleue, le PNA est centré sur les enjeux d'urbanisme et de préservation des habitats des Odonates. On sait déjà que les Odonates sont sensibles au réchauffement climatique sur lequel on ne pourra pas agir.

Karim Guerbaa pense que l'enjeu du PRA est de mieux connaître nos espèces, de déterminer celles qui sont en danger, de mieux appréhender les raisons de leur raréfaction ou de leur déplacement du fait du réchauffement climatique. Si celui-ci se poursuit, les tourbières disparaîtront, et, avec elles, les espèces qui les habitent.

Lucie Blondel souhaite que les actions qui seront déclinées soient choisies en fonction de ce que les acteurs locaux souhaitent mettre en place.

Laurent Chabrol pense qu'il faut sélectionner les espèces par groupe fonctionnel, par cortège. Lucie Blondel ajoute que l'on peut choisir aussi une espèce par cortège.

Selon Xavier Houard, c'est au COPIL de décider des actions. La mise à jour de la liste rouge devrait être l'une des actions du PRAO, après avoir choisi les espèces grâce à une méthode de priorisation. Une réactualisation de la liste rouge demande un travail important, selon des standards nationaux suivi d'une validation externe. Pour Erwan Hennequin, les 12 ou 15 espèces qui seront concernées par le PRAO seront de toute façon dans la liste rouge.

Cédric BACH souhaiterait connaître le montant des actions déjà mises en œuvre dans d'autres régions. Selon Xavier Houard, ce montant est estimé à 250 000 € sur 5 ans en Champagne-Ardenne. Les actions sont à décliner en fonction des moyens disponibles dans chaque région. En Isère, la déclinaison est départementale, la région Rhône-Alpes ne déclinant pas le PNA.

### **Décisions:**

Une validation du PRAO par le CNPN est souhaitée au printemps 2012. Lucie Blondel propose la constitution d'un groupe de travail pour :

- choisir les espèces du PRAO
- analyser l'état des connaissances sur ces espèces
- décider des actions à mettre en place

Le CREN Limousin adressera aux membres du comité de pilotage une fiche action vierge afin que chacun puisse proposer des actions à décliner dans le cadre du plan régional.

Véronique Barthélemy insiste sur l'importance de rédiger un plan régional qui se limite à prendre en compte les enjeux régionaux. Il ne s'agit pas de rédiger à nouveau une partie du plan d'actions national. Les deux documents doivent se compléter.

Un nouveau comité de pilotage pourrait être organisé en mars afin de valider le plan régional d'actions qui sera préparé par le CRENL et la SLO.

La séance est levée à 17h00.